

# BULLETIN MUNICIPAL



## En septembre à Gausson

Le vendredi 15 septembre, l'entreprise Bodet est réintervenue sur l'église afin de poser un badigeon sur les joints du clocher pour en atténuer la couleur. Cela a permis également d'hydrofuger la flèche du clocher, qui présente de nombreuses microfissures.



Des travaux de curage des 2 bassins de la lagune, située à la Débrairie, ont eu lieu du 11 au 25 septembre. Ils ont été réalisés par l'entreprise SAUR-VALBE, pour le compte de Loudéac Communauté (LCBC).

Trois phases se succèdent au cours de ces travaux :

- 1) terrassement et mise en place des géo-tubes
- 2) curage des 2 bassins et stockage sur place des boues récoltées, dans les géo-tubes
- 3) la partie revalorisation agricole sera effective dans un second temps, quand les boues auront séché. L'estimation totale des matières sèches est de l'ordre de 143 tonnes.



Le repas des aînés, offert par la municipalité et confié au traiteur Fabrice HAMON, s'est déroulé dans la bonne humeur le dimanche 24 septembre. 56 personnes étaient présentes (aînés et élus). Étaient excusés les doyens Mr Louis CARRO, 93 ans et Mme Marie-Thérèse BERTHO, 92 ans.

Au premier rang de la photo, les doyens de l'assemblée Mr Henri REBINDAINE (90 ans), Mesdames Lucie DAVID et Elisabeth DIBOU, (86 ans) entourent Mme Le Maire Arlette MICHEL et Guy LE HELLOCO, précédent Maire.



Photo prise dans Ouest-France, article du 25 septembre 2023

MAIRIE DE GAUSSON  
2 rue de la Fraternité-Gausson  
02 96 28 72 13  
mairie.gausson@orange.fr  
www.mairie-gausson.bzh

Horaires d'ouverture au public :  
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi :  
9h-12h30 - Samedi : 9h-12h

## Infos pratiques

**Inscriptions sur la liste électorale : attention aux modifications d'adresse**  
Vous êtes inscrit sur la liste électorale de Gausson, mais au cours de l'année 2022, vous avez déménagé et changé d'adresse au sein même de notre commune ? N'oubliez pas d'avertir la mairie.

## GENDARMERIE

Depuis le 2 octobre 2023, les horaires d'ouvertures des unités au public sont les suivantes :

- MONCONTOUR : 02 96 73 47 17  
Samedi, lundi, mardi de 8h à 12h et de 14h à 18h.
- PLOEUC : 02 96 42 10 18  
Mercredi et jeudi de 8h à 12h et de 14h à 18h.
- PLOUGUENAST : 02 96 28 70 17  
Vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h.

*Vous souhaitez faire paraître un article dans le bulletin ? Merci de déposer vos annonces avant le 5 novembre, en mairie ou à l'adresse mail suivante : [communication.gausson@gmail.com](mailto:communication.gausson@gmail.com)*

# Etat civil

## MARIAGE

Le mariage de Marc THIERION DE MONCLIN et Andréa DAVID a été célébré à GAUSSON le 9 septembre 2023.

Tous nos vœux de bonheur aux jeunes époux.

## NAISSANCE

Le 25 septembre 2023 est née à Noyal-Pontivy, Leïla, fille de Steven PLANCHARD et de Gwendoline ELOY, domiciliés à Gausson, 12 rue de la Croix Rouge.

Félicitations aux parents et bienvenue à Leïla.

## DECES

Les obsèques de M. Henri LAUBÉ, décédé le 16 septembre à Noyal-Pontivy, à l'âge de 89 ans, ont eu lieu à Gausson le 19 septembre.

A ses enfants et toute sa famille, nous présentons nos sincères condoléances.

## Vie associative

### RAPPEL - RELANCEMENT DU CLUB DES RETRAITES

Depuis quelques années, le Club des Retraités est en sommeil. Après les années COVID, il faut relancer des activités.

Je vous propose de m'accompagner dans cette démarche et de réinventer ce type d'association. Je suis à votre disposition et recueillerai positivement toutes propositions d'idées et participations.

Mr Philippe CHOUPAULT

## Evènements à venir

### COLLECTE DE JOURNAUX APE DE L'ECOLE

La prochaine collecte de journaux aura lieu le samedi 4 novembre de 10h à 12h, au garage de l'école



### REPAS DE L'ÉCOLE

L'APE de l'école organise un repas Tartiflette le samedi 18 novembre. Des cartes seront en vente prochainement.

### CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

La traditionnelle cérémonie du 11 novembre se tiendra le samedi 11 novembre.  
10h15 : rassemblement à la mairie  
10h30 : cérémonie au monument aux morts.



## Intercommunalité - Loudéac communauté

### QUINZAINE DE L'INFO JEUNES

La Structure Info Jeunes du CIAS de Loudéac communauté propose différents ateliers pendant la première semaine des vacances : atelier d'information baby sitting, petit déj "j'explore les métiers", formation PSC1, forum mobilité... GRATUIT

Renseignements sur le site internet "bretagne centre" ou au 06 17 36 68 90 ou [sij@loudeac-communauté.bzh](mailto:sij@loudeac-communauté.bzh).



## FORMATION À LA LUTTE CONTRE LES TAUPES

Les taupes sont des mammifères omnivores qui ont la particularité de creuser des galeries souterraines et de faire des taupinières. Elles génèrent des dégâts aux activités agricoles et aux espaces verts.

Dans le cadre de la lutte contre les taupes, la FDGDON des Côtes d'Armor (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles) propose des sessions collectives de formation aux techniques de piégeage. Cette formation est gratuite et s'adresse à tous. Elle a pour objectif d'acquérir les connaissances pour gérer les problématiques de Taupes. Vous serez averti par courrier de la date de la formation, deux semaines avant celle-ci. Pour vous inscrire, 3 solutions :

- Par mail : fgdon22@innoval.com
- Par téléphone : 02 96 01 37 90
- Par courrier : FDGDON 13 Rue du Sabot 22440 PLOUFRAGAN

## BIBLIOTHEQUE : PROJET DE BANDE DESSINEE

Le réseau des bibliothèques de LCBC met en place un projet de réalisation de bande dessinée sur les communes du territoire.

Deux auteurs, Madeline Pereira et Léo Alcaraz, animeront un atelier dans chaque bibliothèque du réseau, afin de recueillir des anecdotes vécues ou historiques sur chaque commune.

Concernant Gausson, la rencontre aura lieu le mercredi 6 décembre de 18h à 20h, à la bibliothèque. N'hésitez pas à apporter tout document en rapport avec l'anecdote que vous souhaitez partager (photo, objet...).

Toutes les personnes intéressées sont invitées à venir. Merci de bien vouloir prévenir de votre participation à l'atelier en appelant ou en envoyant un message au 06 66 63 03 98 ou au 06 82 38 04 49.

## Autour de chez nous

### CENTRE DE LOISIRS DE L'OUST

Pour les vacances de la Toussaint, le centre de loisirs se déroulera à l'école Fulgence Bienvenüe à Uzel sur le thème des sciences et des sorciers-sorcières. Les inscriptions doivent être effectuées avant le 18 octobre 2023 au 02 96 28 83 08.

### PAROISSE DE PLOUGUENAST

Le dimanche 22 octobre, la paroisse de Plouguenast, comprenant les relais de Gausson, Langast, Plémy, Plessala et Plouguenast, organise une journée festive "La paroisse a d'incroyables talents" au centre culturel de Plessala à partir de 10h. La messe aura lieu à 15h30 au même lieu.

Vous êtes tous invités. Galette/saucisse et café offerts. Chacun apporte son dessert et nous partageons.

### COURS DE GALLO

Le CAC SUD 22 relance ses cours de Gallo !

Envie d'apprendre notre langue du territoire ou de consolider vos acquis ? Rejoignez les cours du CAC SUD 22.

Ils auront lieu tous les 15 jours, le jeudi de 18h30 à 20h à la salle Providence à Loudéac. Pour plus d'information, contactez le CAC SUD 22 au 02 96 28 93 53 ou patrimoine@cacsud22.com

### MARCHE DE NOEL A TREVE

Le marché de Noël a lieu le dimanche 26 novembre 2023. Il reste quelques places pour les stands. Contactez laurentjouanno1505@gmail.com



## Petites annonces

LOCATION LOGEMENT T5 - RESIDENCE SAINT NICOLAS

Logement disponible au 01/10/2023. Loyer : 518.98€. 19.58€ de charges OM (grand bac).

Dossier à déposer au service Habitat - Loudéac communauté.

# Extrait Conseil Municipal

SÉANCE DU 26 AOÛT 2023

## DELIBERATION REPARTITION DU FPIC 2023

Mme le Maire propose aux élus de se prononcer sur la répartition au fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales dit FPIC pour 2023. Il est rappelé que le vote au conseil communautaire du 04 juillet 2023 n'a pas été approuvé à l'unanimité. Les communes doivent se prononcer dans les 2 mois. Mme le Maire propose aux élus de valider la répartition selon le mode dérogatoire et rappelle que si une commune opte pour le droit commun, l'EPCI recalculera la dotation de solidarité communale. Après discussion, le Conseil municipal retient et se prononce pour la répartition selon le mode dérogatoire à l'unanimité des membres présents.

## TERRITORIALISATION ZAN

Mme le Maire présente la mise en œuvre de la trajectoire zéro artificialisation nette (ZAN) à l'échelle intercommunale et communale. En introduction, une vidéo du ZAN réalisée par la région est présentée.

La loi "Climat et Résilience" du 22 août 2021 prévoit deux nouveaux objectifs quantitatifs, avec une réduction de moitié en 10 ans (2021-2031) du rythme d'artificialisation en France, et de l'autre l'atteinte d'ici 2050 d'un rythme de zéro artificialisation nette.

Les régions se voient confier la tâche de territorialiser cet objectif de -50%, en répartissant et adaptant l'effort de réduction entre les différentes zones de son périmètre régional par la modification de leurs documents de planification d'ici février 2024. En cascade, les documents territoriaux et locaux devront à leur tour décliner ces objectifs afin de fixer des objectifs à chaque commune, EPCI, d'ici 2026 et 2027.

Cela entraînera des contrôles accrus sur la constructivité et sur les ouvertures à l'urbanisation afin de tenir ces objectifs définis à l'échelon supérieur. L'EPCI de Loudéac ne remet pas en cause les propositions formulées par la mission, toutefois Loudéac Communauté remet en cause les critères retenus par la région Bretagne dans l'exercice de territorialisation du ZAN, d'où une motion votée en Conseil communautaire pour demander à la région Bretagne de mettre en œuvre la garantie rurale.

Les arbitrages régionaux ont déterminé l'enveloppe territorialisée, à savoir pour l'EPCI LCBC : 163ha soit 151 ha territorialité + 12 ha sur les 1 200 ha rajoutés sur tous les SCOT (Schéma de cohérence territoriale) bretons (selon les critères régionaux).

Les 163 ha sont fléchés de la manière suivante : 83 ha : à l'économie, 20 ha : projets communautaires ou communaux à intérêt communautaire. 60 ha restant répartis entre les différentes communes. GAUSSON se verrait attribuer à ce moment de la discussion : 8 570 m<sup>2</sup> sur la période 2021-2023 (10 ans)

M. le Président Loïc CHESNAIS GIRARD rendra visite aux élus de LCBC le 13.09.2023 lors d'un déjeuner/travail.

## TRAVAUX ET DEVIS

### • Lagune

Le curage est programmé à partir du 18 septembre 2023. Montant de l'opération : 126 358.94 euros HT, les travaux seront réalisés par la SAUR – VALBE et financés par LCBC.

### • Téléphonie

Situation actuelle : 219.20 € par mois- Proposition d'un forfait mensuel : 106.06 € - Proposition pour les équipements : loyer 109 € HT pendant 21 trimestres par la société Alliance Réseau.

Après discussion, le conseil municipal retient la proposition avec maintien de l'abonnement auprès d'Orange et achat équipements avec Alliance Réseau.

### • Lave-vaisselle cantine

Suite à l'intervention de l'entreprise Kerfroid le 13 août 2023, en raison du dysfonctionnement du lave-vaisselle de la cantine, il est proposé au conseil municipal d'étudier les devis :

- 1- Réparations : montant 3 262.33 € HT (3 914.80 TTC)
- 2- Achat d'un lave-vaisselle à capot : 5 365.29 HT (6 438.38 TTC)
- 3- Achat d'un lave-vaisselle frontal : 3 498.95 HT (4 198.74 TTC)

Choix : achat lave-vaisselle à capot.

## PROJET EOLIEN

Mme Le Maire informe les élus que le Cabinet du Préfet a pris un arrêté préfectoral portant rejet de la demande d'autorisation environnementale relatif au parc éolien de « La Lande du cran » Plouguenast-Langast-Gausson, en date du 24 juillet 2023.

L'affichage a été fait et ce pendant un mois avec conservation aux archives pour consultation éventuelle du public.

Un recours à ce sujet peut être formulé pendant les 2 mois à compter du jour où la décision leur a été notifiée par les demandeurs exploitants ( Sté IBERDROLA) et par les tiers, personnes physiques ou morales, les communes intéressées dans un délai de 4 mois à compter de l'affichage en mairie, de la publication de la décision sur le site internet des services de l'Etat dans le Département.

Mme Le Maire et les élus à l'unanimité décident de ne pas déposer de recours à la décision de rejet de la préfecture

## QUESTIONS DIVERSES

Arrivée du Major PERRUCHON début août 2023, brigade de Moncontour. RDV en Mairie le 04.09.2023 à 11H.